

"Germaine entre en scène"

les 1^{er} & 2^e juin



Juziers

Closerie Rose Bily

Exposition,
danse, musique,

Entrée libre

Festival
culturel

Ville de 

JUZIERS

www.juziers.fr

Mairie de Juziers
Place du Général de Gaulle
78820 Juziers
Tél. 01 34 75 28 00
secretariat-mairie@juziers.org
www.juziers.fr

Horaires

Du lundi au vendredi
de 8h30 à 12h et de 14h à 17h30,
le samedi de 9h à 12h.

Pour rencontrer vos élus, prendre
rendez-vous au 01 34 75 28 00

Philippe FERRAND

Maire
philippe.ferrand@juziers.org

Evelyne ALEXANDRE-NOEL

Adjointe déléguée aux services
à la personne et à la solidarité
evelyne.alexandre-noel@juziers.org

Thierry HACK

Adjoint délégué aux finances,
au développement économique
et aux subventions
thierry.hack@juziers.org

Valérie RAY

Adjointe déléguée à la Jeunesse
valerie.ray@juziers.org

Jean-Louis COTZA

Adjoint délégué à l'urbanisme,
l'aménagement du territoire, l'habitat,
l'environnement, aux transports, au
développement durable
jeanlouis.cotza@juziers.org

Sylviane MASSONNIERE

Adjointe déléguée au patrimoine,
à la culture et au sport, à la vie
associative, à la communication
et à l'animation
sylviane.massonniere@juziers.org

Alain GRAVOT

Adjoint délégué aux travaux,
à la voirie, à l'assainissement
alain.gravot@juziers.org

Juziers Infos - Avril 2019

Edito	3
Informations municipales	4
Développement économique	6
Aménagement du territoire	10
Communauté Urbaine	13
Solidarité	16
Enfance et Jeunesse	18
Culture	22
Patrimoine	25
Arrêt sur Images	26
Tribune libre	29
Agenda	30



Cérémonie du 19 mars



March'clean - Merci aux bénévoles

Un legs inattendu



Quand, en juillet 2018, Maître Lefebvre, notaire à Limay, m'apprends que **Mme Janine Vins**, décédée le 12 mai de cette même année, a institué la commune de Juziers légataire universel de ses biens, je n'ai pas voulu y croire.

Non pas que je mettais en doute la véracité de cette information, mais je pensais qu'il devait peut-être exister des prétendants à cette succession. Aussi, j'optais pour un silence de rigueur afin d'éviter toute fausse joie mais surtout pour laisser le temps de bien confirmer ce legs sans contestation possible.

Et c'est début décembre que je recevais confirmation que Juziers était bien le seul héritier. Dans son testament daté du 20 juin 2008, **Mme Vins** précise que le legs au profit de la commune de Juziers comprendra exclusivement l'ensemble de ses biens immobiliers et

qu'elle fait don de tous ses biens numéraires à trois associations : la fondation Raoul Follereau, l'association pour la Recherche contre le Cancer et l'association de Médecins Sans Frontières.

Et ce n'est qu'après que le Conseil municipal ait accepté ce legs par délibération en date du 21 février 2019, que la commune de Juziers est devenue officiellement et légalement légataire universel de Mme Janine VINS.

Elle était née à Juziers le 6 décembre 1932 et habitait rue de la Poste, au n°17. Avant qu'elle ne quitte sa maison, il n'était pas rare de la voir, coiffée de son chapeau, s'occuper de son jardin qui faisait l'admiration de beaucoup de parents se rendant à l'école par l'allée du Parc.

A titre posthume, je remercie Mme VINS de nous avoir fait confiance pour la gestion de ses biens. Si certains ont déjà des idées sur son éventuelle utilisation, aucune précipitation ne sera de mise en la matière. Cependant et avec certitude, je proposerai lors d'un prochain conseil municipal que la rue de la poste soit renommée **rue Janine Vins**. Deux raisons à cela : la poste ne sera plus présente dans cette rue et **Mme Vins** y a habité ainsi que ses parents avant elle. Je demanderai également que sa tombe soit entretenue et fleurie tous les 20 juin en reconnaissance de ce legs.

Le maire, Philippe Ferrand



Patrimoine funéraire

La municipalité a entrepris l'énorme mais indispensable tâche de mise à jour de la liste des concessions du cimetière communal.

36 sépultures sont laissées à l'abandon dans un état de délabrement avancé. Il s'agit de concessions perpétuelles pour lesquelles les familles ne se manifestent plus et n'entretiennent plus.

Le respect dû aux morts oblige la commune à prendre des décisions de reprise de concessions, de relevage des restes et de mise dans l'ossuaire avec un coût pour les finances communales.

C'est un travail de longue haleine entre le moment où la publicité de la décision de reprise est faite et celui où elle a lieu sous le contrôle du maire, officier d'état-civil. La liste des reprises prévues a été affichée au cimetière

et à la mairie. Les tombes en question sont indiquées par un petit panneau d'avertissement.

Aux termes de l'article L. 2223-17 du Code général des collectivités territoriales, la reprise par la commune d'un terrain affecté à une concession en état d'abandon est prononcée par arrêté motivé du maire. Cet arrêté a été affiché au cimetière et en mairie pendant une durée d'un mois. A l'issue, le maire fera enlever les matériaux des monuments, les emblèmes funéraires restés sur la concession et fera déposer les restes des défunts à l'ossuaire.

Les stèles seront accrochées sur un des murs du cimetière pour garder une trace du passé.

Samedi 13 avril 9h

Les parcours du Cœur

Départ Closerie Rose Bily

Enfants et adultes

J'aime mon cœur, je participe.

Don facultatif

Fédération Française de Cardiologie

Participez au Parcours du Cœur et découvrez les bons conseils d'hygiène de vie à pratiquer toute l'année pour vous protéger des maladies cardio-vasculaires. Trouvez le Parcours du Cœur le plus proche de chez vous sur www.fedecardia.org

Logos: AMF, SIVU, UNIS, AFD, etc.

Dépôt de plainte en ligne

Depuis la loi du 15 juin 2000 instaurant le "guichet unique", vous avez la possibilité de porter plainte dans le commissariat de votre choix, à charge pour lui de transmettre les éléments au commissariat territorialement compétent.

Un site internet a été instauré permettant de réaliser une pré-plainte via un formulaire en ligne, et ainsi de gagner en efficacité et en rapidité.

Cette déclaration en ligne permet d'effectuer une pré-plainte pour des faits d'atteinte aux biens (vols, dégradations, escroqueries...) dont vous êtes victime et pour lesquels vous ne connaissez pas l'identité de l'auteur.

Vous serez contacté(e) sous 24h, et obtiendrez alors un rendez-vous dans le service de police pour venir signer le procès-verbal de plainte.

Pour déposer votre pré-plainte en ligne:
www.pre-plainte-en-ligne.gouv.fr

Elections

Pour voter, il est obligatoire d'être inscrit sur les listes électorales du bureau de vote où l'on se présente et de justifier de son identité. La présentation de la carte électorale est conseillée.

Les pièces acceptées pour justifier de son identité au moment du vote (arrêté du 16 novembre 2018 entré en vigueur le 1^{er} janvier 2019) sont les suivantes :

- Carte nationale d'identité
- Passeport
- Carte d'identité de parlementaire avec photographie, délivrée par le président d'une assemblée parlementaire
- Carte d'identité d' élu local avec photographie, délivrée par le représentant de l'Etat
- Carte vitale avec photographie
- Carte du combattant avec photographie, délivrée par l'Office national des anciens combattants et victimes de guerre
- Carte d'invalidité ou carte de mobilité avec photographie
- Carte d'identité de fonctionnaire de l'Etat avec photographie
- Carte d'identité ou carte de circulation avec photographie, délivrée par les autorités militaires
- Permis de conduire sécurisé conforme au format "Union européenne"
- Permis de chasser avec photographie, délivré par l'Office national de la chasse et de la faune sauvage
- Récépissé valant justification de l'identité, délivré en échange des pièces d'identité en cas de contrôle judiciaire, en application de l'article L. 224-1 du Code de la sécurité intérieure

Ces titres doivent être en cours de validité, à l'exception de la carte nationale d'identité et du passeport qui peuvent être présentés en cours de validité ou périmés depuis moins de cinq ans.

Élections européennes
26 mai 2019
cettefoisjevote.eu

Des trains nouvelle génération



Depuis la mi-février, les premières "rames Francilien" équipent la ligne J6, Paris – Mantes-la-Jolie via Conflans-Sainte-Honorine et se déploieront ensuite jusqu'en 2021.

Le Francilien, c'est 15% d'espaces supplémentaires, de larges couloirs, 944 places assises et un accès facilité pour les personnes en situation de handicap. Chaque rame dispose d'écrans intérieurs pour diffuser de l'information en temps réel aux usagers. Il est climatisé, chauffé par le sol et propose des sièges plus larges. Il a très vite séduit ses voyageurs pour ses atouts confort.



Débat d'orientation budgétaire

Contexte national

L'élaboration du budget primitif 2019 s'établit dans un contexte de stabilité de l'enveloppe globale de la Dotation Globale de Fonctionnement (DGF) qui s'élève cette année à environ 30 milliards d'euros. Pour la taxe d'habitation (TH), l'État se substituera pour partie de la cotisation du contribuable de l'année mais en référence à un taux TH global et aux abattements figés au niveau de l'année 2017. Le dégrèvement n'est cependant qu'une première étape de la réforme de la TH, une loi devrait être examinée au Parlement lors du premier semestre 2019 en vue de supprimer la taxe d'habitation à l'horizon 2020-2022 et d'organiser la compensation de la perte de cette ressource pour les collectivités.

Les règles de l'équilibre budgétaire

Chaque section (fonctionnement et investissement) doit être votée en équilibre comptable, c'est-à-dire avec un solde positif ou nul :

■ **La section de fonctionnement** doit obligatoirement avoir un solde positif ou nul. L'excédent constituera alors une recette d'investissement.

■ **La section d'investissement** doit aussi être votée à l'équilibre mais devra respecter une condition supplémentaire : le montant de remboursement du capital de la dette ne pourra pas être supérieur aux recettes d'investissement de la Collectivité hors emprunt. Cela veut dire qu'une Collectivité ne pourra pas inscrire un emprunt pour compenser tout ou partie du remboursement du capital de sa dette sur un exercice.

Quel est le cadre budgétaire ?

La construction s'appuie sur les trois axes suivants :

- **Encadrement de nos dépenses de fonctionnement**
- **Pas de recours à un nouvel emprunt**
- **Pas de hausse du taux des 3 taxes d'impôts fonciers**

Nous continuerons à contraindre nos dépenses de fonctionnement en optimisant toute source d'économie. En 2018, nous avons souscrit un emprunt de 1,8 M€ afin de financer en partie nos projets.

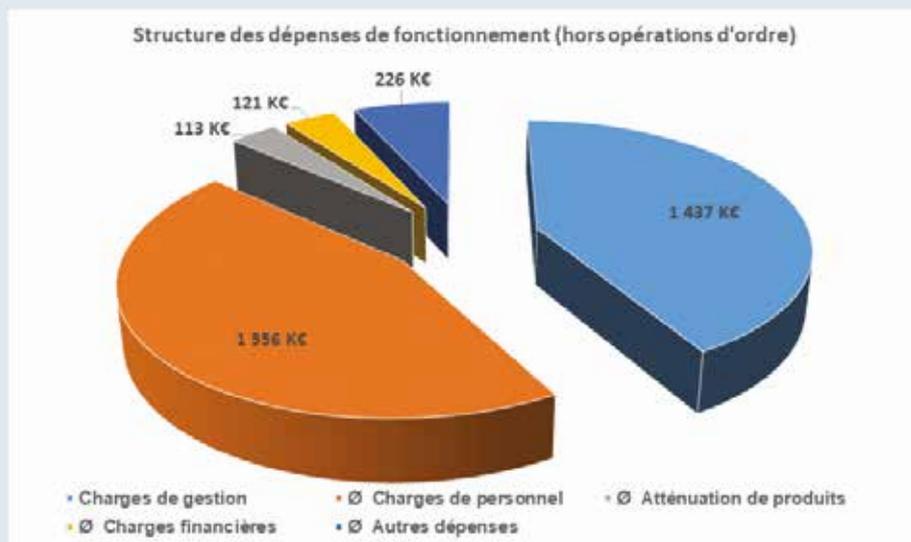
Un montant de 540 K€ a été engagé sur 2018, le solde 1,3M€ sera débloqué en fonction de l'avancement des travaux.

Les taux des 3 taxes foncières, hormis l'augmentation des bases décidée par les pouvoirs publics, n'évolueront pas cette année.

Fonctionnement

Les recettes fiscales s'établissent à 2 691 K€, représentant 80% du budget : 3 453 K€, la Dotation Globale de Fonctionnement et les autres produits : 762 K€ viennent compléter les ressources.

Les charges de gestion représentent 42% du budget (43% en 2018), et les charges de personnel 45% (46% en 2018).



Subventions aux associations

Le tissu associatif de la commune demeure toujours très important. La municipalité se doit néanmoins de rester vigilante pour conserver cette synergie. L'Association Au Fil du Temps Juziérois a été dissoute suite à la démission de l'ensemble du bureau sans qu'aucun candidat n'ait manifesté le souhait de poursuivre son activité.

La volonté du Conseil municipal est de continuer à soutenir financièrement les associations par l'octroi de subventions communales afin qu'elles puissent réaliser animations et manifestations au sein de Juziers.

Investissement

Les recettes sont composées essentiellement de :

- Virement de la section d'investissement : 1 643 K€
- Excédent 2018 reporté : 778 K€
- Subvention église : 459 K€
- Fonds de concours de GPS&O : 70 K€

Ces produits permettront de financer les principaux projets et/ou travaux :

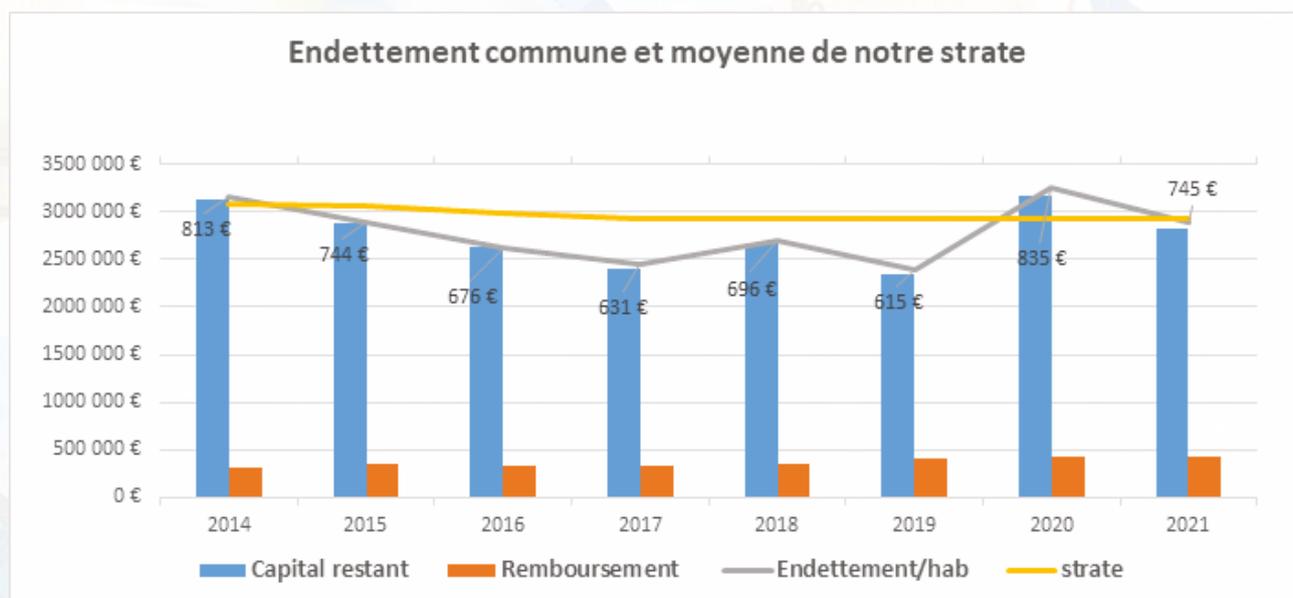
- Agrandissement du restaurant scolaire, et fin des travaux de couverture de l'église ... : 720 K€
- Achat de parcelles, terrain et réhabilitation des chemins : 700K€
- Poursuite des travaux de mise aux normes PMR : 120 K€
- Remboursement emprunt : 320 K€

Endettement

Le niveau d'endettement augmentera légèrement suite au déblocage de l'emprunt. Il reste cependant tout à fait acceptable et en deçà des autres communes de notre strate. Il évoluera en 2020 suite à l'utilisation du solde de l'emprunt. Dès 2021, il reviendra à un niveau comparable à celui des années passées.

Le schéma ci-dessous présente d'une part le capital restant dû en fin d'année : 2,3 M€ à fin 2019, mais également l'endettement par habitant : 615€/hab fin 2019. Ce montant est comparé à celui de notre strate, 755 €/hab, données de 2017.

L'évolution de 2020 correspond au déblocage du solde de l'emprunt 1,3 M€.



Lors du prochain bulletin, un article vous apportera plus de précisions et de détails sur ce budget présenté et débattu lors du conseil municipal du jeudi 4 avril 2019

Boulangerie - Pâtisserie Pedro & Catherine



Du mardi au samedi:
de 7h à 13h
et de 15 h30 à 20 h

Dimanche:
de 7h à 13h

Tél.: 01 34 75 60 45
3 rue du Commerce 78820 Juziers

TAXI de JUZIERS

Gilles Heulin

Toutes distances

Aéroports - Gares - Plis et Colis

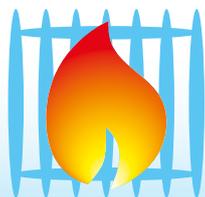


Tél : 06 09 32 38 80

Conventionné Sécurité Sociale

Commune de stationnement : Juziers

Ets F. MOREAU



Maintenance
Dépannage
Chauffage
Eau Chaude

06 78 78 39 44 - 01 34 74 41 04
etsf.moreau@orange.fr - 4, avenue de Paris - 78820 Juziers

CARNOT AUTOMOBILES



CORADAS José

Mécanique - Carrosserie
Vente véhicules neufs
et occasions

01 34 74 01 80

8, Boulevard Carnot - 78250 Hardricourt
carnot.automobiles0978@orange.fr

MENUISERIE LEBREDONCHEL

Tout agencement

Ameublement, Cuisine,
Dressing, Salle de Bain,...
Escaliers, Parquets, Portails,...
Fenêtre bois, Alu et PVC,
Neuf et rénovation.

5 impasse de l'Hôtel de Ville
78820 JUZIERS

tél : 01 34 75 26 92

STEPHANE VALLIER Voyant Médium

01 34 74 89 65

Consultation en cabinet
ou par téléphone
uniquement
sur rendez-vous
de 9h à 19h
fermé le mardi
et le dimanche

4 rue des Louvetières
« Au gré du Vent »
78820 JUZIERS



Paiement sécurisé
par carte bancaire

Développement Economique

Bar Tabac de Juziers

Après quatre années passées à dynamiser son commerce, Patrice Bostel s'en est allé vers d'autres horizons professionnels le 28 février dernier. Dès le 1^{er} mars, son successeur, Martin Celik, prenait la relève. Fort d'une expérience dans ce domaine, il ouvre son troisième café et à Juziers ! L'établissement est ouvert tous les jours sauf le 1^{er} janvier.

Contact : 01 34 75 69 99



Instant Détente

Depuis le 1^{er} avril, Isabelle Chainon, coiffeuse depuis 20 ans, a repris le salon de coiffure de Fabienne Clermonté "N Hair J2". Elle garde le personnel et envisage de développer d'autres services comme le service d'onglerie.

Contact : 01 34 75 27 91

Le 2 Biz

Depuis le 15 février, Corinne Forget et Stéphane Korol ont ouvert un espace de Coworking, place de la gare.

Qu'est ce qu'un espace Coworking ? C'est un centre d'affaires où des indépendants, artisans, créateurs, professions libérales, salariés partagent un espace de travail et des services en commun.

Quel en est l'objectif ? Le coworking est né du besoin d'échange de la communauté grandissante des indépendants. C'est un espace où ils travaillent ensemble mais pour des clients distincts dans un cadre convivial et cosy.

Contact : le2biz@orange.fr

06.69.78.16.64 - 06.73.49.07.71



La déco de Valcotte

Valérie Lebredonchel a créé en septembre 2018 une micro-entreprise spécialisée en décoration intérieure : la déco de Valcotte. Elle fabrique des objets de décoration en bois peint pour enfants principalement : toises, porte-manteaux, horloges, pêle-mêles, plaques de porte.

Personnalisation idéale pour baptêmes et communions possible sur commande : prénom, date de naissance.

Toutes les créations sont visibles sur le site etsy.com en tapant "ladecodevalcotte" ou sur Facebook "la déco de Valcotte"

Contact : 06 16 43 08 66



Aménagement du Territoire



Présentation de la résidence Alhena

Le projet d'aménagement, situé 90 rue des Grandes Vignes et porté par UNITI habitat prévoit la construction d'une résidence de **35 logements** aidés sous la forme de six bâtiments R+1+combles constitués de maisons regroupées :

■ 6 logements T2 ■ 16 logements T3 ■ 9 logements T4 ■ 4 logements T5

Le projet inclut :

- 55 places de parking pour résidents et visiteurs
- 1 place de parking dédiée au gardien
- plusieurs places de stationnement pour vélos
- des bornes de recharge pour vélo à assistance électrique

La résidence Alhena s'implantera en harmonie avec les maisons voisines grâce à un traitement paysagé soigné. Pour mémoire, le projet n'a pas été initié par la commune mais participera au quota obligatoire imposé par la loi SRU.



Eglise, nouvelle tranche de travaux

Les travaux de la tranche conditionnelle 2 sont en cours de réalisation. Les travaux ont débuté mi-février. La durée du chantier est d'environ 7 à 8 mois soit une fin probable, intempéries et aléas exclus, vers la fin octobre ou mi-novembre prochain. Cette tranche de travaux est estimée à environ 415 000€ au total. **La commune a obtenu des subventions de la DRAC, des Conseils régional et départemental d'un montant de 263 000€. Les dons auprès de la Fondation du Patrimoine sont de 50 000€. Ces aides extérieures de 313 000€ permettent à la commune de ne dépenser que 102 000€.**

Même si cette tranche de travaux n'est pas techniquement la plus compliquée, elle est la plus importante au niveau financier. Elle concerne la remise en état de la maçonnerie sur la totalité de la nef et des deux bas-côtés, le nettoyage des pierres existantes, le remplacement des pierres défectueuses, le repiquage et la réparation des

vitraux en place, le contreventement de la charpente de la nef, le ré-encrage du pignon de la façade qui se désolidarise de l'édifice et enfin le remplacement complet de la couverture, sur la nef et les deux bas-côtés.

Dans cette tranche sont également prévues, la rénovation du portail principal ainsi que la réouverture d'une fenêtre et la pose d'un nouveau vitrail en façade. Le cheminement des eaux de pluie sera réorganisé dans le fossé nord le long de la nef. Il faut inverser les pentes pour le diriger vers le réseau qui part en Seine. Pour le cheminement sud, un "trottoir" en pavé sera construit pour canaliser les eaux vers le réseau. Les arbres et arbustes côté sud, comme prévu dans l'offre de départ, seront arrachés pour le besoin des travaux. Il s'agit là de la dernière phase de travaux prévus en extérieur.

Une fois cette tranche terminée, l'église sera totalement "hors d'eau".

Aménagement du Territoire



Le restaurant scolaire s'agrandit !

Le restaurant scolaire a été mis en service en septembre 1999. Il permet de servir environ 300 repas par jour, répartis en trois services d'environ 100 élèves chacun.

Actuellement, l'établissement reçoit simultanément 237 personnes. Il est proche de sa capacité d'accueil maximale et il est nécessaire de prévoir une extension et une restructuration du bâtiment en tenant compte de l'acoustique.

La projection estimée fait apparaître une fréquentation à venir aux alentours de 400 enfants par jour dans les années à venir. Il est envisagé d'ajouter aussi une vingtaine de places afin d'accueillir les enseignants, le personnel communal et les seniors.

Il faut de repenser la structure même, l'organisation technique du bâtiment et les besoins en matériel. **Les objectifs sont d'accueillir les enfants dans de meilleures conditions et d'améliorer la qualité de travail du personnel de service.**

Un comité de pilotage du projet a été mis en place. Il est constitué d'élus, de représentants du personnel du restaurant et d'un représentant des parents d'élèves. La phase d'étude du marché de restructuration est en cours. L'esquisse d'équipement, retenue par ce comité pour servir de base de travail aux architectes, a été adaptée et modifiée.

La dernière proposition convient en termes d'aménagement et de respect des souhaits du **Copil**. Le plan modifié tenant compte des dernières demandes, l'Avant Projet Détaillé - APD - pourra rapidement voir le jour et les diverses démarches et procédures administratives (appel d'offre, permis de construire) pourront s'enclencher afin de pouvoir notifier le marché de construction le plus rapidement possible.

Le bac à flots

En attendant le retour des hirondelles et le passage des cigognes, bienvenue au passeur de rives ! Vive le printemps !

Après un hivernage sous la garde de son propriétaire le SMSO, le bac reprend du service entre le quai Léon Chausson de Juziers et la promenade Henri Cuq à Aubergenville.

Tous les Week-ends et jours fériés, du 20 avril au 13 octobre 2019, de 10h à 12h30 et de 13h30 à 18h30, vous pourrez tenter ou retenter l'aventure sur l'autre rive. Le pilote, marin chevronné et son matelot vous mèneront, n'en doutons pas, à bon port !

Comme l'an passé, les amateurs de croisières pourront également s'inscrire auprès de la mairie d'Aubergenville pour des balades bucoliques d'environ une heure à

la découverte des rives de la Seine entre Juziers, Aubergenville en passant sous les ponts de Meulan.

Balades gratuites en matinée de 10h à 11h30

Le 22 avril, et le 1^{er}, 8, 30 et 31 mai.

Les 10, 15 et 16 août

Les 7, 14, 21, 28 septembre

Les 5 et 12 octobre

Attention le bac ne peut transporter que 12 passagers, pensez à réserver votre passage rapidement !

Contact : 01 30 90 45 83





ENT. CLISSON
PLOMBERIE - SANITAIRE - DEPANNAGE

CRÉATION ET RÉNOVATION DE SALLES DE BAIN DE A À Z

15 ROUTE D'APREMONT, 78250 MEZY SUR SEINE
TEL/FAX 01 34 75 23 50 - PORT. 06 62 81 24 64
SIRET N°444 227 086 00014



SUPER U

233 Avenue de Paris
J U Z I E R S
Tél: 01 34 75 06 50



Laverie
automatique
Lavage auto



Ouverture : du Lundi au samedi de 8 h 30 à 19h30
Dimanche de 9 h à 12h30

La voirie communautaire, où en sommes-nous ?

La voirie communale revêtue est à la charge de la communauté urbaine GPS&O, soit environ 22 Km de voies à entretenir ou à rénovier.

Durant l'été 2018, certaines rues très endommagées ont été réparées ou refaites à neuf. Il reste cependant beaucoup de travail à accomplir.

Une réunion avec les représentants de GPS&O s'est tenue en mairie fin novembre. Cette rencontre a eu pour but de mettre en lumière les besoins et les demandes de travaux de voirie à venir pour la commune et leur programmation à l'horizon 2019 et 2020. Les priorités retenues, d'un commun accord, à cette occasion ont été :



Pour 2019 :

- Le haut de la rue du Marais : chaussée et trottoirs, du chemin du Marais jusqu'en haut
- La rue des Grès : chaussée et trottoirs



En 2020 :

- Les parties non traitées à ce jour de la rue de Lorette
- Les parties non traitées à ce jour de la rue des Gravieres
- La partie basse de la rue Berthe Morisot : le long du stade
- La sente des Crows
- Les parties endommagées de la route d'Apremont.
- Le chemin du Mesnil : depuis la rue Berthe Morisot jusqu'à la limite de Gargenville.

Schéma directeur d'assainissement

Depuis mars 2017, la communauté urbaine a engagé un programme de révision du schéma directeur d'assainissement. Cette étude porte sur l'ensemble du territoire de la commune de Juziers et concerne l'assainissement des eaux usées et le traitement des eaux pluviales.

La compétence assainissement est désormais du ressort de la communauté urbaine. La phase concernant les différents bilans et propositions d'amélioration sur les réseaux eaux usées et eaux pluviales a été remise à la CU en fin d'année 2018.

Elle est en cours d'étude et une réunion de synthèse avec le comité de pilotage est programmée vers la mi-mars 2019.

Cette phase prend en compte les besoins concernant l'impact des eaux météoriques et parasites sur la station d'épuration.

Les deux points particulièrement concernés sont le bassin versant de la route de la Chartre ainsi que celui du chemin d'Ablemont à Oinville et du chemin des Nivingt Prés. Ils sont examinés dans ce projet et des propositions de traitement et de rétention sont à l'étude.

Donnez votre avis sur le PLUi

Le bulletin municipal n° 97 annonçait les grandes phases de l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la communauté urbaine.

Ce projet a reçu un avis favorable du conseil municipal en date du 21 février dernier. Il est en adéquation avec l'avis de la commission "aménagement, habitat, transport environnement et développement durable" réunie pour l'étude de ce dossier au cours d'une séance plénière le 30 janvier dernier. Cet avis est assorti de demandes de modifications - adaptations ne remettant pas en cause les grandes orientations du projet. Elles font l'objet de réserves communiquées au service de la communauté urbaine. Ce projet enrichi de l'avis de communes sera soumis à un 2^e arrêt du conseil communautaire qui aura lieu le 9 mai 2019.

Chacun d'entre vous pourra ensuite librement s'exprimer sur ce document à l'occasion de l'enquête publique qui aura lieu du 5 juin au 17 juillet 2019.

D'ores et déjà les projets d'urbanisme déposés sont étudiés selon le futur règlement du PLUi.

En cas d'écart trop important par rapport aux principes qui vont régir l'urbanisme de la commune dans les prochaines années, hauteur ou emprise au sol trop importante par exemple, le projet peut être mis en attente par l'intermédiaire d'un sursis à statuer.

Chacun peut prendre connaissance des principales règles et consulter l'ensemble du PLUi arrêté en conseil communautaire :

■ **En version papier :**

dans les services droits des sols de Carrières-sous-Poissy et de Magnanville.

■ **En version dématérialisée :**

sur demande uniquement au service planification : planification-urbanisme@gpseo.fr

**Permanence du commissaire-enquêteur en mairie
vendredi 7 juin 14h -17h30**

Objectif Déchets pour 2024

Aujourd'hui, en France, chacun de nous produit 573 kg de déchets par an qui se retrouvent dans nos poubelles, nos conteneurs de tri ainsi que dans les déchèteries. C'est deux fois plus qu'il y a 40 ans !

Une inflation qui se traduit aujourd'hui par un coût élevé de traitement des déchets et par un lourd bilan environnemental : pollution des sols, de l'air et des océans mais aussi prédation des ressources naturelles sont les conséquences directes de nos modes de consommation. En étant bien informés, il est possible de faire des choix plus écologiques mais aussi plus économiques pour passer du tout jetable au tout durable. La communauté urbaine va adopter en juin prochain son Programme Local de Prévention des Déchets Ménagers et Assimilés (PLPDMA) sur une période de 6 ans avec l'objectif de faire baisser de 7% le poids des poubelles de 2019 à 2024. Concrètement, sur les 538,5 kg produits par habitants et par an, la baisse attendue est de 37,7 kg/an/habitants.

Le programme imaginé présente les orientations stratégiques pour répondre aux objectifs nationaux de réduction des déchets de la Loi de Transition Énergétique pour la Croissance Verte (LTECV). Il se décline notamment en 7 axes forts :

- Lutter contre le gaspillage alimentaire
- Encourager la gestion de proximité des biodéchets et réduire la production de végétaux
- Augmenter la durée de vie des produits destinés à l'abandon,
- Encourager la consommation responsable
- Mobiliser les entreprises dans l'économie circulaire pour réduire leurs déchets
- Communiquer sur la prévention et donner de la visibilité aux acteurs engagés
- Être éco-exemplaire en matière de réduction des déchets.

La réduction des déchets passe par une prise de conscience citoyenne pour la mise en œuvre de nouvelles pratiques, par tous les habitants, visant à changer nos modes de production et de consommation.

Réduire nos déchets, c'est facile !

Quelques conseils de tri..

■ Avant l'achat, pensez à emprunter ou à louer

Si vous n'utilisez certains équipements qu'occasionnellement, il est préférable de les louer ou de les emprunter.

■ Choisissez des produits durables et réparables

- **Prolonger la durée de vie d'un produit** en le réparant
- **Évitez d'acheter des produits à usage unique** : réapprenons à utiliser éponge, torchon ou chiffon.
- **Des boîtes en plastique, en verre ou en métal conviennent pour le stockage** : réservons plutôt le papier aluminium ou sulfurisé aux cas particuliers.
- **Préférez les rasoirs à lames rechargeables** plutôt que les rasoirs jetables en plastique.
- **Préférez des sacs réutilisables**
les cabas sont beaucoup plus solides que les sacs de caisse à usage unique.
- **Privilégiez les piles rechargeables** : moins de produits polluants à traiter et moindre consommation des ressources naturelles rares.
- **Consommez plutôt l'eau du robinet** qui est bonne et bon marché : plutôt que d'acheter des bouteilles en plastique. Remplissez une gourde réutilisable plusieurs fois.
- **Éviter les lingettes d'entretien** et utilisez un produit adapté et correctement dosé.
- **Inutile de surdoser les produits ménagers et d'hygiène** leur efficacité, même à faible dose, est souvent suffisante pour les usages courants. Respectez les doses recommandées.

■ Privilégiez des produits éco-labellisés et éco-conçus

Ces produits ont moins d'impact sur l'environnement lors de leur fabrication et utilisation mais également de leur fin de vie. Leurs emballages sont souvent recyclables ou présentés en éco-recharges.

■ Achetez des produits d'occasion

De nombreux sites nous permettent aujourd'hui de trouver des objets d'occasion. Ils offrent une seconde vie à nos objets !

■ Au travail, à l'école...

- **Imprimez et photocopiez** en recto-verso, réutilisez le côté vierge des papiers imprimés comme brouillons. Privilégiez les supports électroniques, réduisez vos impressions de courriels.
- **Achetez des fournitures durables** et/ou éco-labellisées et rechargeables. Évitez les "mini" fournitures qui produisent plus de déchets et

sont plus chers. Préférez feutres et marqueurs à base d'eau, crayons en bois non teintés et non vernis, correcteurs et colles sans solvants.

■ Utilisez des produits naturels

- **Le jus de citron nettoie** les éponges visqueuses, les tâches sur la terre cuite et la céramique, lave la vaisselle en aluminium, les cuivres et laitons.
- **Le vinaigre blanc nettoie** : robinets, évier, toilettes, et détartre bouilloires et cafetières. Dilué, il rince les lainages, rafraîchi les couleurs des tapis. Pur, il fait briller les carrelages en céramique remplace le liquide de rinçage pour le lave-vaisselle.
- **Le savon noir liquide** nettoie les sols avec une serpillière. Coût : 2 fois moins cher et 10 fois moins de déchets
- **Le bicarbonate de soude** à la place des crèmes à récurer, nettoie sans rayer, les baignoires, lavabos et éviers, le chrome, les joints de carrelage, les plastiques de l'électro-ménager et des voitures, la carrosserie. Il ne faut pas le faire chauffer, il perd ses propriétés nettoyantes.
- **Les huiles essentielles naturelles** pour assainir les pièces, ouvrir les fenêtres 30 minutes par jour et utiliser des huiles essentielles naturelles (citron, eucalyptus, ylang-ylang...).

■ Évitez le gaspillage alimentaire,

Attention à ne pas acheter en trop grande quantité ou avec des dates de consommation courtes au risque de ne pas pouvoir consommer les aliments. Préparez des encas ou goûters faits maison cela évite l'achat de gâteaux industriels suremballés.

■ Faire son compost

Composter c'est facile, gratuit et bénéfique pour le jardin, l'environnement et permet de réduire la quantité de déchets. Il apporte les éléments nutritifs nécessaires au sol qui s'épuise au cours du temps, il a des qualités semblables au terreau.

• Que peut-on composter ?

Les déchets de cuisine : épluchures de légumes et restes de repas
les déchets de maison : mouchoirs en papier et essuie-tout, cendres de bois, sciures et copeaux de bois non traités. . .

• Les déchets qui se compostent plus difficilement :

Les os, noyaux, coquilles et coquillages, trognons de chou, épluchures d'agrumes, journaux et carton à broyer. Les viandes à conditions qu'elles soient placées en petits morceaux et hors de portée des animaux.

• Les déchets qui ne se compostent pas :

Les fruits et légumes malades, les mauvaises herbes et les graines de fruits et légumes, qui peuvent regermer. Le plastique, les tissus synthétiques, de façon générale, aucun produit chimique.

Dure réalité !

Les personnes âgées ou handicapées peuvent être victimes de maltraitance, il faut donc en parler.

Qu'est-ce que la maltraitance ?

On distingue plusieurs types de maltraitements :

➤ **Les maltraitements psychologiques ou morales** : dévalorisation de la personne, insultes, menaces, culpabilisation, humiliations, harcèlement, langage irrespectueux, absence de considération, chantages, abus d'autorité, comportements d'infantilisation, non-respect de l'intimité...

➤ **Les maltraitements physiques** : coups, mais aussi soins brutaux sans information ou préparation, contentions non justifiées, brûlures, ligotages, non satisfaction des demandes pour des besoins physiologiques, violences sexuelles.

➤ **Les maltraitements financiers et matérielles** : vols, procurations abusives, escroqueries, exigence de pourboires...

➤ **Les maltraitements médicaux** : excès ou privation de médicaments, privation de soins, douleur non prise en charge, abus de sédatifs...

➤ **Les maltraitements civiques** : limitation des contacts avec l'extérieur, mise sous tutelle abusive...

➤ **Les maltraitements par inadvertance** : négligences passives sans intention de nuire qui surviennent par manque d'information de formation, d'épuisement... Les auteurs de ces négligences sont maltraitants sans le vouloir et le savoir.

➤ **Les maltraitements intentionnelles** sont des négligences actives avec intention de nuire.

➤ **Privation ou violation de droits** : limitation de la liberté de la personne, privation de l'exercice des droits civiques, d'une pratique religieuse...



Maltraitance des personnes âgées et des adultes handicapés

Le courage de voir

Victime ou témoin contactez le

3977

Lundi > vendredi - 9h > 19h
Service gratuit - prix appel

Le choix d'en parler

Vous l'avez remarqué : quelque chose ne va pas. C'est cela, la maltraitance. Au début, ça n'a rien d'évident : un trouble, un dérèglement, un glissement. Et finalement une asphyxie. Pourtant les solutions ne manquent pas. Vous aider à les trouver, c'est notre raison d'être. N'attendez pas, n'attendez plus : appelez le 3977.

www.le3977.info



Vous êtes concerné par une situation de maltraitance, vous la soupçonnez, vous en êtes victime ou témoin, ne restez pas seul face à cette situation.

Dans le Code pénal, tous les actes de maltraitance prouvés ou présumés doivent faire l'objet d'un signalement au Procureur de la République.

En fonction de l'urgence et de la gravité de la situation, il existe plusieurs solutions pour signaler un fait de maltraitance :

➤ **Soit appeler le 39 77 ou le 01 39 55 58 21** la plate-forme nationale d'écoute contre la maltraitance, l'association Allo maltraitance des personnes âgées.

➤ **Soit faire un signalement aux services de Police ou Gendarmerie.**

➤ **Lorsque la maltraitance est le fait d'un professionnel travaillant dans un établissement ou un service :** contacter son supérieur hiérarchique.

➤ **En maison de retraite :** contacter l'ARS (agence régionale de santé) et le Conseil départemental.

Aux petits soins pour nos seniors

Des activités sont déjà en cours :

➤ **Chaque mercredi après-midi**, pour les résidents du Hameau du Parc, rencontres jeux de société, goûter, loto ... avec la bienveillance de Mireille Binet.



➤ **Chaque lundi après-midi et vendredi matin**, pour toutes et tous, gymnastique d'équilibre et d'entretien avec jeux sportifs dans les salles ou jardin de la MPT avec la bonne humeur de Delphine Thorax.

Des projets restent à venir :

La restructuration du restaurant scolaire intégrera une salle à manger dédiée dans laquelle les seniors juziérois pourront sur réservation venir déjeuner.

Des tablettes pour les seniors aussi !

Les difficultés rencontrées par certains face à l'outil informatique et l'obligation annoncée de son utilisation pour les démarches administratives seront prises en compte par la formation proposée en octobre 2019

Consciente des problématiques rencontrées, la municipalité en partenariat avec la CNAV et l'association Delta 7 propose aux personnes de plus de 60 ans, 24 heures de formation pour apprendre à utiliser une tablette numérique et donc s'initier à l'informatique.

Deux groupes de niveau, débutant et renforcement, seront définis. Ces deux demi-journées par semaine auront lieu les mercredis et vendredis, matinée ou après-midi selon le groupe.

La formation aura lieu à la mairie du mercredi 2 au vendredi 25 octobre.

Une tablette sera prêtée à chaque participant pendant toute la durée de la formation et les trois mois suivants contre un chèque de caution. La possibilité d'utiliser sa propre tablette est donnée.

Tout est gratuit pour les participants (formation et prêt de tablette).



Pour une pré-inscription ou des renseignements complémentaires, joindre rapidement Evelyne Alexandre-Noël au 01 34 75 28 00. Le nombre de places est limité.

Enfance et Jeunesse

PIETO pédagogique

"Si tu vois PIETO, tu fais attention !"

Les conseillers municipaux enfants, soucieux d'améliorer la sécurité des piétons et des écoliers aux abords des écoles, ont travaillé sur l'installation de petits bonhommes appelés PIETO. Ces structures métalliques de couleurs vives et fluorescentes, d'allure sympathique, alertent l'automobiliste de la rencontre avec des piétons. Six PIETO seront posés dans la commune :

- un de chaque côté de la RD190 face au square Baroche
- un à l'entrée de l'allée du Parc
- un à l'entrée de l'allée Busson-Billault
- deux à l'entrée du stade de football

Les jeunes conseillers espèrent et souhaitent que cette initiative modifie le comportement des automobilistes et les incite au ralentissement aux abords de la zone scolaire.



Ville de **JUZIERS** le CME organise
Samedi 25 mai
Fête de la nature
Collecte de Déchets
Berges de Seine - Chemins - Sentes
Rendez-vous 10h
Closerie Rose Bily
11h30 - Pot de l'amitié
offert par la municipalité
Infos en mairie 01 34 75 28 00

Journée Nature

La chasse aux déchets est ouverte !

Le printemps est bien là, avec ses belles journées et ses sorties en plein air ! Et si c'était l'occasion par exemple de nettoyer la nature ? Les bords de Seine, les chemins et sentes, tous ces endroits qui souffrent en permanence de déchets abandonnés.

Au lieu de les retrouver dans des bacs de recyclage, nous les retrouvons dans la nature.

Pour la deuxième année consécutive le Conseil Municipal des Enfants, toujours révolté par le manque de civisme, propose **de vous retrouver le samedi 25 mai à 10h, Closerie Rose Bily pour une chasse aux déchets.**

Au départ, chaussures de marche aux pieds, vous recevez un sac de tri solide, des gants sur demande et la mission de rapporter tous les déchets laissés sur la route. Canettes, bouteilles, sacs en plastique... tout va dans le sac et à la poubelle à la fin de la matinée.

Trois parcours de deux heures vous sont proposés et le pot de l'amitié est partagé au retour.



Fréquentation en hausse chez les 11-17 !

Cet hiver, les jeunes ont profité de sorties variées : laser-quest, bowling, raclette-party ainsi qu'une soirée "burger quiz".

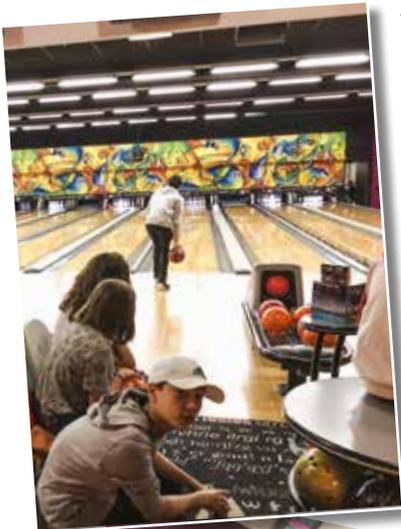
L'équipe d'animation remercie tous les jeunes inscrits, pour leur participation, leur motivation et surtout le plaisir de

se retrouver ensemble chez les 11-17 où règne une ambiance fun et conviviale !

Pour les vacances de Pâques, le service jeunesse propose une sortie au cinéma pour voir "Avengers infinity war 2", avec au préalable un petit détour au McDonald's bien évidemment.

Il y aura également une intervention "initiation drone". Les jeunes apprendront à utiliser cet objet volant "non identifié" grâce aux intervenants présents et aux obstacles sous forme de parcours qu'ils mettront en place. A la fin de la formation, une course sera organisée. Enfin, une soirée et des activités seront mise en places à la MPT.

N'hésitez donc pas à vous inscrire et à en parler autour de vous !



Projet à venir :

Le service jeunesse envisage de proposer une formation "initiation au babysitting" d'une journée et demie. Elle sera destinée aux 15 -17 ans de la commune.

Contenu de la formation :

Apprentissage d'activités-comptines pour les 0-6 ans, découverte du développement de l'enfant, acquisition des techniques de puériculture ou encore apprentissage des gestes de premiers secours. A la fin de cette formation, une attestation sera remise à chaque participant. Ce projet est en cours de validation par la commission Jeunesse.

Romain IBBA - 07 70 09 86 77

COURSE DE KART A PEALES

THE COURSE
Juziers prend de la vitesse

DIMANCHE
16 JUIN

14h-17h
Rue de la Poste
Parking SNCF
Gratuit - Tout âge

Ville de JUZIERS C.M.E.
17h30 - Remise des médailles
Pot de l'amitié

BCG

Chauffage Bois & Granules

Vente - installation - Entretien

Didier Sauvez

06 08 41 77 40

didier.sauvez@orange.fr

www.chauffage-bois-granule.com



35 rue Blanche Pierre - 78820 Juziers

G
L'ATELIER
de
É
T
A
N



Crêperie

Traiteur

92 avenue de Paris Juziers

01 30 90 15 26

WWW.LATELIER-DE-GAETAN.FR

Plats "Faits maison"

Restaurant équipé d'un défibrillateur

Lundi - mardi - Jeudi :
12h - 14h30 et 19h - 22h30
Vendredi - Samedi :
12h - 14h30 et 19h - 23h
Dimanche :
12h - 15h
Fermeture le mercredi

**Crêperie
Traiteur
Evènements
Privatisation
Soirées à thème**

Le midi Formule express : 1 galette, 1 crêpe, 1 bolée, 1 café ou thé



Ent Christophe GORON



**PLOMBERIE
CHAUFFAGE
RAMONAGE**



Tél.: 01 30 42 70 34

78440 GARGENVILLE

E-mail : eurl-christophe-goron@wanadoo.fr

La Boucherie du Village

BOEUF - VEAU - AGNEAU - PORC - VOLAILLES
CHARCUTERIE MAISON

viande Label Rouge



Livraison gratuite

28 rue de la Poste-Juziers - Tél.: 01 34 75 61 11
laboucherieduvillage.fr

Salon de beauté et UV
Coiffeur visagiste

Sandrine. M

01 34 75 61 30

22 rue de la poste 78820 Juziers
salonsandrine.m@hotmail.com

Lundi: 9h-12h - 14h-19h

mardi: 9h-12h - 14h-19h

mercredi: fermé

jeudi: 9h-12h - 14h-19h

Vendredi: 10h-21h

Samedi: 9h-17h

Enfance et Jeunesse



Encore un séjour fantastique !

Du 25 janvier au 9 février, les classes de MM. de Berranger - CE2 - et Fortier - CM2 - ont bénéficié d'une classe de neige de quinze jours au Collet d'Allevard.

Le séjour s'est déroulé sous des mètres de neige tombés lors de la première semaine mais les élèves ont tout de même pu faire toutes les activités prévues au programme : ski, sortie en raquettes, chien de traineau, jeux dans la neige, initiation au métier de pisteur-secouriste, visite de la ferme et aussi un peu de classe ; le tout dans un paysage magnifique.

Les enseignants ont pu compter sur une équipe d'animateurs - animatrices formidables, très compétents et un personnel toujours à la hauteur de sa réputation.



Les élèves ont donc passé un excellent séjour, riche en apprentissages et souvent fort en émotion ! Que de pleurs lorsqu'il a fallu faire les valises et dire au revoir !

"Un grand merci" à la mairie de Juziers de pouvoir faire vivre à ses petits élèves cette classe de neige, ainsi qu'aux parents qui nous ont confiés leurs chérubins !

Gilles et Jérôme.



L'AFJ, créatrice de liens

L'Association des Festivités Juziéroises participe à l'animation de la commune par divers événements favorisant le lien social.

"Le Printemps est arrivé, sors de ta maison"

Journée des Jardiniers

Conseils en jardinage, troc de plantes, distribution de bulbes... La Journée des Jardiniers s'annonce riche en activités florales. Passionnés et curieux sont attendus pour découvrir idées et astuces destinées à embellir jardins et balcons.

Samedi 13 avril de 10h à 17h

Place de la Gare

Entrée libre

Fête foraine du 10 au 13 mai

La fête foraine réveille chaque année la ville avec des manèges pour toute la famille. Tarif réduit le **Vendredi 10 mai de 16h à 20h.**

Concours de belote

La belote est un jeu de cartes français du début du XX^{ème} siècle, d'origine néerlandaise, qui se joue avec 32 cartes. L'objectif est d'obtenir le nombre de points nécessaires pour gagner la partie face aux adversaires. Des lots à gagner pour chaque participant ! Les premiers lots sont des Smartbox.

Vendredi 10 mai

Inscription : 20h30

Début du concours : 21h

Droit d'entrée : 6€

Retraite aux flambeaux

Animation musicale dans les rues par "Toqué y Tumbao". Cette batucada originale mélange rythmes brésiliens, cubains et africains avec un zeste de rythmique funk dotée d'une puissance de feu extraordinaire !

Samedi 11 mai

Distribution des lampions : 21h30

Closerie Rose Bily – Départ : 22h



Brocante

En partenariat avec Synapse, la traditionnelle brocante : **De 9h à 18h, 34^{ème} vide-grenier** dans le centre de Juziers : rue de la Poste, impasse des Tennis, place du marché, parking de la gare SNCF.

Dimanche 19 mai

Tarif : 13€ / emplacement (2m)

synapse.mpt@juziers.org ou 01 34 75 60 41

Inscription : mybrocante.fr/evenement/4580

Le "patrimoine" local

Avec Juziers Dans l'Histoire

**Le samedi 13 avril, de 10h à 17h,
JDH ouvre ses portes
10 avenue de la Gare**

Créée en 2002, l'association a pour but de préserver et de mettre en valeur le patrimoine local. Les portes ouvertes permettront de : feuilleter les albums-photos, découvrir l'exposition consacrée à la plantation de la vigne et aux vieux outils viticoles et visiter le coteau des Girouards.

Entrée libre

juziersdanslhistoire@bbox.fr

ou 01 34 75 25 92

1^{er} & 2 juin

3^e édition de "Germaine entre en scène"

Animation :

Christophe Breux : sonorisation

Harmonie de Juziers : animation musicale en centre-ville.

Alizarine et Synapse : Exposition de peinture

Samedi 1^{er} juin

14h - 14h40 :

Synapse

chorale

14h45 - 15h15 :

Conservatoire

Gabriel-Fauré :

danse classique

15h20 - 16h05 :

Americana Band

Folk, blues

16h10 - 16h20 :

Synapse

Maryse Plumecocq

et ses danseuses

16h20 - 17h :

Conservatoire

Gabriel-Fauré :

modern jazz

17h10 - 18h30 :

Florence P

Soul, Jazz, Blues

A partir de 18h30 :

L'apéro offert par Germaine

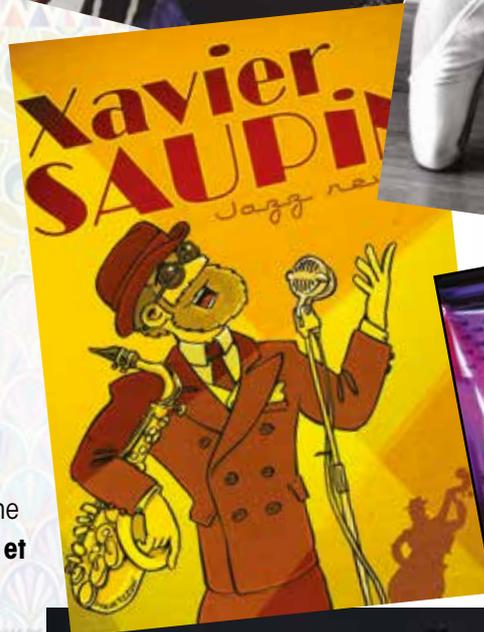
Restauration sur place et

buvette

20h30 :

XS QUARTET

Jazz originel



Dimanche 2 juin

14h30 - 15h15 :

SMS école de musique de Stéphane Hiot

Rock

15h20 - 16h :

Conservatoire de musique de Limay

concert de rock

16h05 - 16h50 :

EMCR

atelier de musique

actuelle

17h - 18h :

Quatuor Bedrich

musique classique



Dès 18h :

Peintres en ville

Alizarine

Exposition des peintures

réalisées dans la journée

et remise des prix.

Le Festival "Les Francos" de retour à Juziers

La bibliothèque Rose Bily, en partenariat avec le Théâtre du Mantois, vous propose une lecture musicale où l'amour du théâtre s'entrelace avec celui de la liberté.

"La danseuse de Haiphong"

Aujourd'hui, elle a 89 ans, ou à peu près : elle ne sait pas exactement, ses papiers officiels ont disparu quand les Français ont bombardé Haiphong. Aujourd'hui, elle vit en France, près de la Loire, loin, très loin du Fleuve Rouge où elle est née.

Elle raconte ses années de jeunesse : des années de guerre, pendant lesquelles elle était danseuse et comédienne, dans la troupe théâtrale de l'Armée populaire de Ho Chi Min. Elle raconte une vie d'artiste sous les bombes. Mais aussi sa rencontre avec l'homme qui la fera venir en France après un long périple...



Lecture musicale par le Théâtre du Mantois

Le vendredi 12 avril à 20h

Bibliothèque Rose Bily

Spectacle gratuit

à partir de 12 ans

uniquement sur réservation

Le festival "Les Francos" se tient du 23 mars au 13 avril et propose des spectacles dans le Mantois et la vallée de la Seine pour jeune public et familles.

Programme complet à la bibliothèque ou sur www.les-francos.org

Ville de JUZIERS

Bibliothèque Rose Bily

1,2,3... Contez Pouppoules

Samedi 13 Avril
9h30

Pour les 6 mois - 4 ans
Animé par Michèle Walter

Infos et inscriptions : 01 34 75 60 48
bibliothequemunicipale@juziers.org

Ville de JUZIERS

Bibliothèque Rose Bily

Quelle sera la suite de l'histoire ?

Lectures des premiers chapitres de romans pour les jeunes

Mercredi 17 avril 14h

A partir de 8 ans

Infos et inscriptions : 01 34 75 60 48
bibliothequemunicipale@juziers.org

Le Moulin de la Brocante

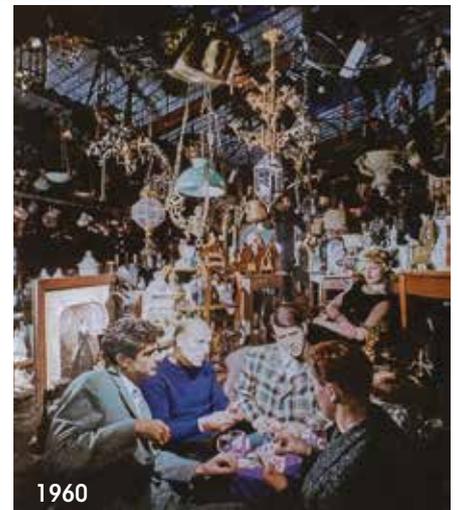
Atelier de curiosités

En 1934, René et Henriette Besch achètent un ancien hangar à bateaux appartenant à l'époque au fameux Goujon Folichon et ouvrent le Moulin de la Brocante qui, rapidement, fut connu dans toute la région Seine & Oise comme l'attraction des chineurs. Bric à brac géant et atypique dont la devanture habillée de candélabres et de statues fait le bonheur des visiteurs à la recherche de l'objet rare.

Après la première guerre mondiale, René et Henriette ont fait de ce lieu insolite, qui tient son nom d'un ancien moulin à eau situé dans la propriété voisine, le rendez-vous des artistes du show bizz de l'époque : Luis Mariano, Francis Blanche, Jean Marais, Jean Cocteau et même Brigitte Bardot sont passés par le Moulin de la Brocante ! Des défilés parisiens de mode y sont organisés et des shooting photos pour les magazines de l'époque y sont réalisés parmi les objets hétéroclites.

En 2000, au décès de son père, Gérard Besch reprend l'affaire avec son épouse Colette après avoir quitté Benneceourt où ils possédaient une brocante tout aussi particulière route de la Roche-Guyon. Ils ont chiné toute leur vie chez les particuliers, les salles des ventes, les successions avec l'envie à chaque instant de trouver l'objet insolite qui fera plaisir.

L'heure de la fermeture est arrivée, Gérard et Colette ont dépassé largement l'âge de la retraite. "Impossible de quitter le pays", comme dit Colette. La porte restera fermée au public mais ils continueront à vivre sur place au beau milieu d'objets chargés d'histoire. Le camping-car est prêt pour partir à l'aventure avec Morgan, leur petite fille.



1960



Henriette Besch



1955 - Présentation de mode



Arrêt sur Images

25 janvier



Soirée cabaret

Le temps d'une soirée, le Centre du Bourg s'est transformé en cabaret : humour, musique mexicaine, spectacle transformiste : Dalida, Cloclo et même Michel Polnareff ont foulé la scène juziéroise. Carton plein pour l'AFJ.

Café musical

François Fermé, trompettiste depuis sa plus jeune enfance est venu présenter la trompette. Une vingtaine de spectateurs avaient fait le déplacement pour écouter l'histoire de cet instrument et écouter quelques morceaux.

15 février



16 février



Difficile de dire "oui"

70 personnes ont assisté à la pièce de théâtre "Mariage d'automne" créée de toute pièce par la troupe les T pas cap : du rire et de la bonne humeur à revendre !

du 5 au 7 mars



Le CLEA se met au vert !

9 enfants et 3 adultes ont participé avec enthousiasme aux ateliers sur le thème du jardin animés par la "Compagnie cela dit" dans le cadre du CLEA 2019 porté par la communauté urbaine : éveil musical, écriture, théâtre.



16 mars



Fiesta latina

Le Centre du Bourg a résonné aux rythmes de la samba et de la salsa à l'occasion de la soirée 100% cubaine organisée par l'AFJ : 100 personnes y ont participé !



ETS ALMIN HORTICULTEUR

**VENTE DIRECTE
PRODUCTEUR**

**Plantes vertes
Plantes fleuries
Plantes à massifs**

Tél. : 01 34 74 07 41



75 rue de La Haye 78130 LES MUREAUX

Veronique Art

Véronique Poirot-Behue

Site internet : www.veroniquart.com
e-mail : behue.veronique@orange.fr



*Crée et décore, à la main,
toutes pièces de porcelaine
et de faïence ainsi que
vos cuisines et salles de bains*



Tél: 01 34 75 69 15

**3 impasse du Capron
78 820 JUZIERS**

Instant Détente

Salon de coiffure

FEMININ - MASCULIN
JUNIOR

01 34 75 27 91

**3 rue de la Poste
78 820 JUZIERS**

Lundi - Mercredi:
9 h - 19h
Mardi - Jeudi:
9h-12h - 14h-19 h
Vendredi:
9h-20h
Samedi:
9h-18h



A.S. PROTECTION

ALARMES • VIDÉOSURVEILLANCE • CONTRÔLES D'ACCÈS • INTERPHONIE

J. GESLAN

Antenne télévision
Alarme intrusion
Vidéo protection
Interphonie
Automatisme
Electricité

**DEVIS
GRATUIT**

Tél: 01.30.63.92.54

19 Route de Bonnières
78270 MERICOURT
antenne-service-27@orange.fr
Siret : 305 305 302 00039

Le contenu de cette tribune n'engage que la responsabilité de leurs auteurs

Juziers Rive Droite

Printemps 2019

Le Printemps est source de renouveau et de vie. La nature s'éveille et l'homme se ressource sous cette nouvelle lumière qui apparaît. Malheureusement nos faits sociétaux ne sont pas à l'image de ce renouveau. L'incivisme, le non respect des valeurs et des biens, voir le manque d'autorité sont devenus notre quotidien. Que sont devenus l'esprit de patrie et de fraternité ?

Heureusement, localement nous ne sommes pas touchés par l'ensemble de ces phénomènes. Mais soyons vigilants ; donnons nous les moyens pour assurer à notre société et à notre vie locale en particulier l'assurance que nous vivons dans un monde serein et de respect.

Rappelons l'article 6 des déclarations des droits de l'homme :

Article 6. **La liberté est le pouvoir qui appartient à l'homme de faire tout ce qui ne nuit pas aux droits d'autrui : elle a pour principe la nature ; pour règle la justice ; pour sauvegarde la loi ; sa limite morale est dans cette maxime : Ne fais pas à un autre ce que tu ne veux pas qu'il te soit fait.**

Notre culture et nos valeurs doivent être exemplaires pour les générations à venir qui parfois nous observent avec beaucoup d'inquiétude et de questionnement.

Jean-Yves Rebours

Juziers bleu Marine

Article non communiqué

Marc Ferry

Créations Entretien Parcs & Jardins

**Abattage • Elagage
Débroussaillage**

Frédéric LE PANS

**Tél - fax : 01 34 74 93 68
Port : 06 14 13 74 20**



Chemin dit des Granges 78820 JUZIERS

Etudes • Projets • Devis



**Electricité générale
Courant fort & faible
Batiment - industrie
Dépannage**

Tél : 06 74 53 04 51

anmelec@voila.fr

8 rue des Ruisselets 78820 JUZIERS

Agenda

AVRIL

Samedi 6

☑ Pause café

9h30 - salle du Conseil

Municipalité

☑ Concert

21h - Eglise Saint-Michel

Orchestre d'Harmonie

Dimanche 7

☑ Marche

départs 7h15 - 8h30

Centre du Bourg

FNACA

Vendredi 12

☑ Festival les Francos

"la danseuse de Haiphong"

20h - à partir de 12 ans

Bibliothèque

☑ Café musical

"Les Voyageuses"

20h30 - 39 rue des Ruisselets

EMCR

Samedi 13

☑ Parcours du Cœur

9h - Closerie Rose Bily

Municipalité

☑ 1.2.3 contez

"Poupoules"

9h30 - moins de 4 ans

Bibliothèque

☑ Journée des Jardiniers

10h - Place de la gare

AFJ

☑ Portes-ouvertes JDH

10h - Place de la gare

Juziers Dans l'Histoire

☑ Exposition de peinture

10h : Place de la gare

Alizarine

Dimanche 14

☑ Rallye auto

8h30 - Maison Pour Tous

Synapse

☑ Festival Les Images Vagabondes

Projection film et court métrage

14h30 - Centre du Bourg

Contrechamps

Mercredi 17

☑ lecture "Quelle sera la suite de l'histoire ?"

14h - A partir de 8 ans

Bibliothèque

Lundi 22

☑ Chasse aux œufs de Pâques

15h - Terrain de Football

AFJ

Jeudi 25

☑ Repas mensuel

12h - Centre du Bourg

Age d'Or

MAI

Du 10 au 13

☑ Fête foraine

Place des fêtes

AFJ

Vendredi 10

☑ Concours de belote

9h30 - Centre du Bourg

AFJ

Samedi 11

☑ La ronde des comptine

9h30 - Bibliothèque

☑ Retraite aux flambeaux

21h30 - Closerie Rose Bily

AFJ

Dimanche 19

☑ Brocante

9h - AFJ- Synapse

Jeudi 23

☑ Repas mensuel

12h - Centre du Bourg

Age d'Or

Samedi 25

☑ Heure du conte "Les mamans"

9h30 - Bibliothèque

Dimanche 26

☑ Elections européennes

8h - 20h

JUIN

Samedi 1^{er}

☑ Festival Germaine entre en scène

14h - 22h - Closerie Rose Bily

Municipalité

Dimanche 2

☑ Festival Germaine entre en scène

14h30 - 19h - Closerie Rose Bily

Municipalité

Dimanche 9

☑ Rassemblement de voitures de collection

10h - 17h - Jardin Maison Pour Tous

Synapse

AGV

Notre meilleure publicité : "Le bouche à oreille"

REYL IMMOBILIER

- Estimation gratuite -

- Spécialiste de votre ville depuis 1975 -

01 30 93 60 67

www.reyl-immo.com

ETS FAUCON S.A.R.L.

Matériaux - Démolition
Terrassement - Transport

Tél. : 01 30 93 61 31
Fax. : 01 30 93 61 29


marcel FAUCON

37, avenue du Colonel Fabien - 78440 GARGENVILLE

GILPEINT

Peintures • Papier-peints • Revêtements de sols

Vente aux professionnels et aux particuliers depuis 1971

- Conseil
- Peintures
- Papier-peints
- Revêtements de sols
- Machine à teinter Absolu system

📍 214 Rue Nationale, 78970
Mézières-sur-Seine

☎ Tél. : 01 30 95 61 67

🕒 Ouvert du mardi au samedi,
de 9 h à 12 h 30, et 14 h à 18 h



Algimouss

AMERCOAT

CASADECO



PRESTONETT



Agence du Golf

Expérience - Compétence
Pour les transactions
Achat - Vente - Location



Pour la gestion de vos biens et le syndic

www.agencedugolf.fr

e-mail : transaction1@agencedugolf.fr

116, av de Paris 78820 JUZIERS **01 34 75 60 18**

SALE



SUCRÉ



www.lileauxgateaux.com

01 30 99 23 17

POUR LES GOURMANDS
Petits et grands faites vous plaisir
avec nos pâtisseries 100% maison

Deux numéros à votre service
pour mieux vous servir

01 34 92 92 43 • 01 30 04 04 14



A EMPORTER OU EN LIVRAISON
Ouvert tous les jours de 11 h à 14 h et 18 h30 à 22 h (vend. et sam. 22h30)
UNE SEULE ADRESE - 78, avenue de Paris - JUZIERS
ZONES DE LIVRAISON : Juziers, Gargenville, Issou, Porcheville, Mezy, Meulan, Hardicourt, Breullev-Verri, Onville...



Laurent TRIGANO

Electricité générale - Dépannage, mise en conformité - Interphone - Alarme
Chauffage - Climatisation réversible - Contrat d'entretien

2, rue de la Citerne 78820 JUZIERS

Tél. : 06 77 72 14 13

e mail : trigelec@orange.fr